



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Timbre à date

**DECLARATION  
DES BENEFICES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX  
ARTISANAUX ET AGRICOLES**

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

REGIME DU BENEFICE REEL D'IMPOSITION REGIME DU BENEFICE REEL SIMPLIFIE D'IMPOSITION ANNEE :      ou période du \_\_\_\_\_**IDENTIFICATION**

01	N° IFU	<input type="text"/>
02	Nom, Prénoms ou raison sociale :	_____
03	Autre dénomination / enseigne commerciale	_____
04	Forme juridique :	SA et SARL unipersonnelles <input type="checkbox"/> SNC <input type="checkbox"/> Entreprise individuelle <input type="checkbox"/>
05	Adresse : - siège (1)	BP _____ Tél. _____
	Adresse géographique	QIP _____ Quartier _____, rue, _____
06	- établissement secondaires	BP _____ Tél. _____
	Adresse géographique	QIP _____ Quartier _____, rue, _____
07	Adresse du domicile de l'exploitant	_____
	Tél.	_____
08	Nature de l'activité principale :	_____
	Secondaire :	_____
09	Nom, Prénoms, adresse du comptable :	_____

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

10	Nombre de Salariés	_____
	dont intérimaires	_____
11	Prix des immobilisations acquises en cours d'année	_____
	dont immobilisations acquises par crédit-bail	_____
12	Prix de vente des immobilisations cédées en cours d'année	_____
13	Emprunts contractés en cours d'année	_____
14	Emprunts remboursés en cours d'année (sauf frais financiers)	_____
15	Montant des importations rendues frontières (valeur HT)	_____
16	Montant des exportations réalisées (valeur HT)	_____
17	Chiffre d'affaires HT imposable déclaré en TVA	_____
18	Frais de personnel déclarés	_____
19	Nombre de véhicules de tourisme utilisés par l'entreprise	_____
20	Comptes bancaires : Banque ou CCP	_____
		Compte N° _____
		Compte N° _____
		Compte N° _____
		Compte N° _____

**RESULTAT TAXABLE**

21	Ventes en l'état de marchandises	en gros	
22		au détail	
23	ventes de produits fabriqués	en gros	
24		au détail	
25	Production stockée (+ ou-)		
26	Production immobilisée		
27	Travaux et services ver 0		
28	Produits accessoires (joindre détail)		
29	Autres produits AO et HAO (joindre détail)		
30	Produits financiers		
31	TOTAL DES PRODUITS (lignes 21 à 30)		
32	Stock de marchandises en début d'exercice		
33	Achat de marchandises		
34	Stock de marchandises en fin d'exercice		
35	COÛT DES MARCHANDISES VENDUES (lignes 32 + 33 – ligne 34)		
36	Stock de matières et fournitures liées en début d'exercice		
37	Achat de matières et fournitures liées		
38	Stock de matières et fournitures liées en fin d'exercice		
39	COÛT DES MATIERES ET FOURNITURES LIEES UTILISEES (lignes 36 + 37 – ligne 38)		
40	Stock des autres matières en début d'exercice		
41	Achat des autres matières		
42	Stock des autres matières en fin d'exercice		
43	COÛT DES AUTRES MATIERES CONSOMMEES. (lignes 40 + 41 – ligne 42)		
44	Transports (joindre détail)		
45	Services extérieurs (joindre détail)		
46	Impôts et taxes (joindre détail)		
47	Autres charges (joindre détail)		
48	Charges de personnel (joindre détail)		
49	Dotations aux amortissements et aux provisions (joindre détail)		
50	Charges financières		
51	TOTAL DES FRAIS ET CHARGES (lignes 44 à 50)		
52	Résultat sur cession d'éléments d'actif immobilisé (+ ou -)		
53	Résultat avant impôt : (ligne 31 - (lignes 35 + 39 + 43 + 51) ± (ligne 52)		{ Bénéfice Perte
55	Frais et charges non déductibles fiscalement (joindre détail)		
56	Autres déductions autorisées (joindre détail)		
57	Résultat fiscal (somme algébrique des lignes 53, 54, 55 et 56)		{ Bénéfice Perte
58			
59	Déficits antérieurs reportables (joindre Note explicative)		
60	<b>RESULTAT TAXABLE</b> (somme algébrique des lignes 57, 58 et 59)		

**Le revenu net BICAA est à reporter au point 4 du cadre III de la déclaration IRPP**

**En cas de déficit, reportez-le sur vos déclarations BIC ultérieures (pendant les trois années suivantes)**

## BILAN

ACTIF				PASSIF			NET
	BRUT (a)	Amortissements Provisions (b)	NET (C) (c = a - b)			NET	
	<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				<u>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</u>		
61	Charges immobilisées			87	CAPITAL (+ ou -)		
62	Immobilisations Incorporelles			88	Primes et réserves		
	<u>Immobilisations corporelles</u>			89	Report à nouveau (+ ou -)		
63	Terrains			90	Résultat net de l'exercice (+ou -)		
64	Bâtiments			91	Subventions d'investissement		
65	Installations et Agencements			92	Provisions réglementées et fonds assimilés		
66	Matériel						
67	Matériel et Mobiliers						
68	Avances et acomptes versées sur immobilisations				<u>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</u>		
69	Immobilisations financières			93	Emprunts		
	<u>ACTIF CIRCULANT</u>			94	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
70	Actif circulant HAO			95	Dettes financières diverses		
71	Marchandises			96	Provisions financières pour risques et charges		
72	Matières premières et autres approvisionnements				<u>PASSIF CIRCULANT</u>		
73	Produits fabriqués			97	Dettes circulantes HAO et ressources assimilées		
74	Autres (joindre détail)			98	Clients avances reçues		
75	Fournisseurs avances versées			99	Fournisseurs d'exploitation		
76	Clients			100	Dettes fiscales (joindre détail)		
77	Personnel			101	Dettes sociales (joindre détail)		
78	Etat (joindre détail)			102	Associés et groupe		
79	Associés			103	Compte de régularisation passif		
80	Comptes de régularisation actif			104	Autres dettes		
81	Autres créances (joindre détail)			105	Risques provisionnés		
	<u>TRESORERIE ACTIF</u>				<u>TRESORERIE PASSIF</u>		
82	Titres de placement			106	Banques		
83	Valeurs à encaisser			107	Divers		
84	Banque et chèques postaux						
85	Caisse						
86	<b>TOTAL (lignes 61 à 85)</b>			108	<b>TOTAL (ligne 87 à 107)</b>		

**OBSERVATIONS IMPORTANTES**

- Cette déclaration est une simplification destinée à faciliter vos obligations fiscales. Cependant, la tenue des documents exigés par le plan comptable demeure obligatoire. Ces documents doivent être présentés à toute réquisition de l'Administration,
- ce document est très important. Remplissez-le avec soin car il vous sera opposable en cas de contrôle. S'il est inexact ou incomplet, vous vous exposez à des pénalités.
- N'oubliez pas :
  - de reporter correctement votre numéro IFU (si vous n'avez pas encore votre adressez-vous très vite à l'inspecteur des impôts pour éviter une amende...);
  - de joindre la déclaration des commissions (à défaut les commissions ne seraient pas déductibles) ;
  - de joindre les détails des comptes demandés au niveau du bilan
  - de réintégrer au résultat fiscal les charges non déductibles fiscalement (ligne 55 ex : quote-part de l'usage privé du véhicule, dons et libéralités au delà de un pour mille du chiffre d'affaires, pénalités, amendes...);
  - de déposer la déclaration avant le 1er mai, en 5 exemplaires
- Votre inspecteur des impôts est à votre disposition pour vous apporter tous les éclaircissements utiles. N'hésitez pas à le rencontrer.

Le déclarant

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature

**RESERVE A L'ADMINISTRATION**